



**PROCES VERBAL
N° 12/CNCMP/2019
DU 28/02**

Le jeudi 28 février 2019 à 13 h Le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics, s'est réuni en session ordinaire, sur convocation de son président, Monsieur Ciré Amadou.

Etaient présents:

- Maalouma Limam Dahi, membre du CP
- Mohamed Saber, membre du CP
- Mohamedou Cherif Balle, membre du CP
- Mohamed Abderrahmane Meiloud, membre du CP
- Ahmed Salem Abdellahi, membre du CP
- Jemal Mahfoudh, membre du CP

Etait absent:

- Abderrahmane Abdoul, représentant contrôle financier

COMMISSION DES MARCHÉS DU DÉPARTEMENT DE L'EQUIPEMENT ET DES TRANSPORTS

1°/- **Examen** de 06 projets de conventions de maitrise d'œuvres relatives au contrôle des travaux de construction des routes suivantes ;

R'kiz-Medredra

Voirie de Nouakchott

Zravia-Tamcheket

Kaedi-Koundel

Nouakchott-Boutilimiy

Réf lettre 084 du 21 Fevrier 2019 de la CDM/MET

Décision

Sur la base des informations fournis, la CNCMP approuve lesdites conventions comme suit:

- R'kiz-Mederdra: (convention N°2) : passée avec l'ANESP pour un montant de 11 209 277,2 MRU TTC et un délai de 11 mois.
- R'kiz-Mederdra: (convention N°9) : passée avec l'ANESP pour un montant de 6 309 020 MRU TTC et un délai de 06 mois
- Voirie de Nouakchott: (convention N°3) : passée avec l'ANESP pour un montant de 6 313 190 MRU TTC et un délai de 12 mois
- Zravia- Tamchekett: (convention N°4) : passée avec l'ANESP pour un montant de 22 675 334 MRU TTC et un délai de 26 mois
- Kaedi-Koundel: (convention N°6) : passée avec l'ANESP pour un montant de 9 341 916,6 MRU TTC et un délai de 12 mois
- Nouakchott-Boutilimitt: (convention N°7) : passée avec l'ANESP pour un montant de 14 138 237 MRU TTC et un délai de 16 mois

COMMISSION DES MARCHÉS DU DÉPARTEMENT DE L'ELEVAGE

2°/- Examen du rapport d'évaluation des offres techniques et financières pour les travaux de construction de 73 parcs de vaccination dans 8 wilayas en quatre lots distincts, Réf: lettre n° 0014/CMD/MDR Secteur Elevage reçue le 15 février 2019

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport proposant l'attribution des lots comme suit:

- lot 1: attribué à SOMACOGIR pour un montant de 7 051 006,5 MRU TTC et un délai de 75 jours;
- lot 2: attribué à EL ITIHAD pour un montant de 5 085 888 MRU TTC et un délai de 60 jours;
- lot 3: attribué à HAWA TP pour un montant de 5 979 490 MRU TTC et un délai de 70 jours;
- lot 4: attribué à ARD pour un montant de 4 736 458,5 MRU TTC et un délai de 60 jours.

COMMISSION DES MARCHÉS DU DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE

3°/- Examen d'une demande de décision de rendre infructueux le dossier relatif au recrutement d'un opérateur technique pour la mise en œuvre des activités des filières aviculture et maraichage, Réf lettre: 039 du 22 Février 2019 de la CDM/MA

Décision

Sur la base des informations fournies, La CNCMP n'a pas d'objection à ladite décision.

4°/- Examen d'une demande d'autorisation d'une entente directe relative au contrat de sécurité du Centre National de lutte Antiacarienne et Anti-aviaire. Réf.: lettre sans N° sans date de la CDPM/MA Récue le 19/02/2019

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'approuve pas ladite entente directe pour le motif suivant : les éléments fournis ne justifient pas ce mode dérogatoire

COMMISSION DES MARCHÉS DU DÉPARTEMENT DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

5°/- Examen du projet de convention de maîtrise d'Ouvrage relatif aux Travaux de parachèvement des opérations de restructuration des quartiers précaires de Nouakchott, Réf : lettre n° 043/CDM/MHUAT reçue le 25 Février 2019.